

## Revue « Etudes » - juin 2000

### Fin de partis

Par la volonté des électeurs, ils formèrent longtemps un « couple opposé mais complémentaire » bâti comme l'écrivit Annie Kriegel sur « un système d'agression réciproque contrôlée ».

D'un côté le mouvement gaulliste. Fondé au printemps 1947, il connut sa première bataille électorale et son premier succès lors des élections législatives de 1951 : plus de 4 millions de voix. 21,7 % des suffrages exprimés se portèrent sur ses candidats. Son groupe enregistra l'adhésion de 106 députés sur les 544 que comptait alors la France métropolitaine en faisant le parti le plus puissant à l'Assemblée Nationale. Cet astre naissant subit quelques éclipses sous la IV<sup>ème</sup> République et c'est avec les législatives d'octobre 1958 que l'UNR entame une décennie d'âge d'or : 20,3 % des suffrages exprimés aux législatives soit 4 millions de voix et 42,2 % des sièges métropolitains. Trois des cinq Présidents de la V<sup>ème</sup> République sont issus de ses rangs et son groupe parlementaire fut toujours, à droite, le plus important au sein de l'Assemblée.

De l'autre, le Parti Communiste. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, ce grand soleil rouge est à son zénith, il éblouit toute la gauche de son éclat. Lors de l'élection de la première assemblée de la IV<sup>ème</sup> République, aux termes d'une poussée harmonieuse sur tout le territoire national, 28,2 % des électeurs penchent en sa faveur et 183 élus composent son groupe. Les 23 et 30 novembre 1958 ce sont encore 19 % des suffrages, soit un peu moins de 4 millions de bulletins communistes que les français déposent dans les urnes. Mais les mécanismes du nouveau mode de scrutin masquent cette réalité et le PC ne retrouve que 10 députés contre 150 en 1956. Trois ans plus tard, les 23 et 30 novembre 1962 il conserve cette influence puisque ses candidats rassemblent 21,9 % des suffrages exprimés pour 41 élus et toujours 4 millions de voix. Sous la V<sup>ème</sup> République, il se spécialisa dans un statut ingrat de parti purement contestataire, de défenseur des plus défavorisés qui constitua son plus solide point d'ancrage. Cette fonction critique, tribunitienne - pour reprendre l'expression de Georges Lavau - le transforma peu à peu en un parti-syndicat, en un groupe de pression politique, influent et puissamment organisé, opiniâtre et combatif mais dont le rôle apparut petit à petit moins décisif.

Durant toutes ces années, les positions du mouvement gaulliste et du parti communiste divergeaient au point de faire de l'un le cliché en négatif de l'autre. Mais les photos trempaient dans le même bain. Leur croissance s'est affirmée dans une société déboussolée dont ils exploitaient les failles qu'ils contribuaient à approfondir. Se partageant le marché des grandes peurs et des petits espoirs, ils apparaissaient tous deux comme les signes d'une société qui se cherchait, comme les symboles d'une transition.

Les européennes du 13 juin 1999 viennent-elles de sonner leur glas ? Avec seulement 6,78 % des suffrages correspondant à moins de 1 200 000 voix (2,98 % des électeurs inscrits), la liste que conduisait Robert Hue ne stoppe pas la dégradation continue qui rythme la vie du PC depuis l'effondrement des régimes communistes d'abord en Europe centrale et orientale puis en URSS entre 1989 et 1991. Parallèlement, celle que dirigeait Nicolas Sarkozy ne totalise que 12,82 % des suffrages exprimés (5,64 % des inscrits) soit 2 263 000 voix transformant le RPR, déjà racorni depuis la dissolution ratée de 1997 et la sécession "souverainiste" de Charles Pasqua, en un navire à la dérive.

Ce spasme électoral du PCF et du RPR est-il la marque d'une fin de siècle politique en France ? Ce n'est certes pas la première fois que l'on annonce l'agonie de ces deux partis. Jean Charlot écrivait ici en 1996 « depuis bientôt trente ans que j'étudie le gaullisme, je n'ai cessé d'entendre annoncer sa fin »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Charlot (Jean), Le gaullisme après de Gaulle, Etudes, mai 1996 (3845), p. 601.

et Stéphane Courtois et Marc Lazar préviennent qu'« il serait hasardeux d'estimer que le communisme en France est voué à une disparition inexorable »<sup>2</sup>.

Néanmoins, les faits sont là. Et quand se défont ou se brisent les liens de la confiance électorale et de l'adhésion politique, quand on passe d'un état de certitude à un état de trouble, quand se substituent aux règles de l'habitude, le doute, la première des responsabilités de l'observateur consiste à tenter de comprendre la mutation. Car décrire un phénomène ne suffit pas, même si l'exactitude de la description permet de mieux délimiter le phénomène que l'on cherche à expliquer.

Le cadre constitutionnel et la pratique politique ont favorisé ce face-à-face en privilégiant à une logique de la conciliation celle de confrontation. Le débat électoral y fut longtemps conçu comme la guerre civile poursuivie par d'autres moyens. Appel régulier au choix binaire du référendum, scrutin uninominal majoritaire pour les législatives, combat de « champions » aux présidentielles : être « majoritaires » signifiait non seulement la défense absolue du gouvernement (émanation du chef de l'Etat), la fidélité sans faille à celui-ci, mais aussi la seule incarnation admise du régime, l'adversaire – celui qui mettait en question cette triple marque d'adhésion – devenait un trublion séditieux, un empêcheur de gouverner en rond, perçu à la limite comme immoral, voire inconstitutionnel. Le droit canalisait la violence ouverte sans cesser pour autant d'être une arme<sup>3</sup>. Le langage politique utilisé semblait sortir tout droit d'une fin d'agapes radicales-socialistes de la III<sup>ème</sup> République. L'adversaire était systématiquement censé incarner le Malin. Les divers acteurs paraissaient se complaire dans un négativisme stérile.

Une telle situation ne résultait pas du hasard. La loi fondamentale de la V<sup>ème</sup> République exige en effet l'affrontement. Son principal inspirateur n'ignorait pas combien le drame algérien avait accéléré l'impopularité du « régime des partis ». Aussi il chercha d'abord, anticipant sur le redressement prévisible dû à la paix retrouvée, à renforcer l'exécutif en tant que centre autonome d'impulsion du pouvoir. Le rejet de la IV<sup>ème</sup> République fut donc organisé à partir d'un droit public nouveau, effaçant les transactions parlementaires par le double jeu du plébiscite et du recours aux ordonnances. La formule de « parlementarisme rationalisée » chère à Michel Debré, mit à la disposition du gouvernement toutes les ressources de la procédure pour accoucher aux forceps d'une majorité législative qui n'était guère attendue des urnes. La stratégie politique gaulliste visait en fait à conforter le PCF comme principale force d'opposition sans qu'il parvienne à s'ériger en une alternative crédible.

Dans ce conteste, les stratégies partisanses accréditèrent par un jeu de miroirs la mythologie de la « France coupée en deux », la vertu toute entière réfugiée dans un cas, l'opprobre dans l'autre. Des essences figées pour l'éternité au ciel des vérités révélées. Un tel manichéisme tactique, issu d'un compromis politique tacite, servait les intérêts des gaullistes et des communistes. Les premiers rituellement feignaient de le regretter, pour immédiatement en attribuer la responsabilité à ceux qui par leur inspiration étrangère, se comportaient en ennemis de l'intérêt national. Pour les seconds, cette opposition n'était que la traduction inévitable de la lutte des classes. En réalité, au travers de ces homélies ternes et de ces zizanies de clochers, à droite comme à gauche, des ressorts identiques jouaient : l'altérité absolue de l'adversaire, l'immoralité du conflit qu'il suscite et donc son élimination comme finalité désirable du politique.

Mais, lentement, la société a évolué et des forces dissolvantes ont en quelques années fait fondre ces deux principales formations nationales.

---

<sup>2</sup> Courtois (Stéphane), Lazar (Marc), Histoire du Parti Communiste Français, PUF, 1995, p. 420.

<sup>3</sup> De ce point de vue, il est amusant de rappeler que le terme « opposition » n'apparaît pour la première fois dans un texte juridique qu'en juin 1974 à l'occasion de la réforme de la procédure des « questions au gouvernement ».

Ce fut d'abord la double mutation économique. Le paysage social de la France a ainsi considérablement changé au cours des trente glorieuses bien plus que de la Belle époque à la naissance de la république gaullienne. La modernisation de l'appareil productif qui a suivi la reconstruction du pays, le formidable mouvement d'exode rural résultat de la réorganisation de l'agriculture, la féminisation de certains emplois masculins, les possibilités de promotion sociale liées à la démocratisation relative à l'école, l'accélération de la mobilité de l'emploi, l'étonnante croissance économique multipliant le pouvoir d'achat de l'ensemble des français – sans pour autant réduire les inégalités –, ont désagrégé les vieilles habitudes. Les français ont été urbanisés, scolarisés, fonctionnarisés, « déprovincialisés » et parfois même mêlés à des immigrés mais surtout salariés en quelques décennies.

Puis la crise est arrivée et nous sommes passés d'une société de production et de consommation à une société d'information et de création, d'une société d'apparente sécurité à un système à hauts risques, du principe de contradiction binaire (droite/gauche, bon/méchant, français/étranger, Est/Ouest, libéraux/étatiste, marxistes/capitalistes) à un concept général de complexité. Et, par un de ces « hasards objectifs » qu'affectionnait Hegel, la valeur « ajoutée » de cette société d'information-participation (c'est-à-dire l'imaginaire, la créativité) a correspondu exactement à la nouvelle indispensable éthique. Il a fallu apprendre comme les conquistadors d'antan, à observer l'Autre, non pour le dominer mais pour s'y adapter. Si bien que l'on parle aujourd'hui moins de fixité que de fluidité.

Le capitalisme en pleine expansion s'est alors restructuré en recherchant des gains d'efficacité<sup>4</sup>. Les mouvements de fusions internationales, facteur décisif de l'externalisation des entreprises qui restaient jusqu'alors concentrées dans leur pays, ont favorisé l'accroissement de la flexibilité de l'emploi, la multiplication des embauches temporaires, la réduction des coûts de licenciement. La mutation s'est progressivement faite des grandes usines où des ouvriers peu qualifiés étaient massivement salariés pour produire des biens lourds et peu rentables à des entreprises plus petites, nettement plus performantes, concentrées sur leur cœur de métier et faisant appel, par le biais de contrats très individualisés à des employés plus spécialisés.

Civiquement ces grands dérèglements ne furent pas sans conséquence, la dépression a affaibli la conscience collective. Dans une société dont l'individualisme a dissous le sens historique, s'est peu à peu répandue l'idée selon laquelle chaque salarié ne pouvait qu'individuellement escompter une amélioration progressive de sa situation sociale. Les fidélités partisanses se sont estompées, les citoyens sont devenus des consommateurs, y compris en politique.

Pour le parti communiste qui avait toujours fondé son action sur une conception conflictuelle des rapports des groupes sociaux, la disparition de la conscience de classe fut synonyme d'une perte d'identité. Sa force résidait dans sa spécificité. Le PC n'était pas, ne voulait pas être un parti comme les autres. Il était le parti de la classe ouvrière, avant qu'elle ne se développe, il ne pouvait prospérer. Mais à mesure que la société se transforme, que les problèmes ouvriers sont traités par des mécanismes légaux et contractuels, il perd sa raison d'être principale. Sa logique était celle d'une mobilisation de la société vers des objectifs économiques, une extension et un approfondissement du contrôle social, en un mot une domination croissante de l'Etat pour sortir de la crise qui décomposait la société. Il ne vit pas qu'il s'agissait d'une conception vieillie. Que cette vision politique qui faisait du changement de la propriété des moyens de production l'axe central du changement social est morte avec la disparition du prolétariat.

---

<sup>4</sup> Boltansky (Luc) et Chiapello (Eve), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

Pour le mouvement gaulliste, où la tradition colbertiste de dirigisme et d'interventionnisme se conjugait avec l'habitude du pouvoir sans partage, la souffrance ne fut pas moins forte. De Gaulle reconnut un rôle central à l'Etat dans une période où l'économie des pays capitalistes connaissait une croissance interrompue. Inspirés par les théories de Keynes et de ses adeptes divers, presque tous les dirigeants occidentaux d'alors donnèrent au développement économique un fondement dans l'extension régulière de la consommation populaire. Une telle vision est caduque quand le taux d'équipement des ménages a pratiquement atteint son maximum et que pour continuer à croître, l'économie doit trouver des débouchés à l'étranger. Conscient de ce décalage, dans une conversion idéologique brutale qui laissera sans doute parfois les historiens des idées, le RPR choisit de s'insérer dans la matrice libérale, perdant au même moment sa singularité, " une certaine idée de la liberté s'est substituée à une certaine idée de la France " <sup>5</sup>.

La construction européenne fut la seconde révolution. L'élan vint du démocrate chrétien Robert Schumann et de son discret inspirateur Jean Monnet. En dépit d'un passé qui l'inclinait inconsciemment à la nostalgie, la France se donna l'Europe pour horizon irremplaçable. D'abord à six, puis à dix, douze, et quinze, cette communauté s'imposa comme une donnée permanente et irréversible, comme un espace de solidarité naturelle, comme un fait logique, presque comme une évidence.

Les deux grandes forces gaulliste et communiste se retrouvèrent à l'unisson pour batailler contre cette réalité. Compte tenu de leurs intérêts, une telle opposition était cohérente. Maurice Thorez avait immédiatement compris le danger mortel que portait dans ses gênes la Communauté. Choisir l'Europe c'était accepter la marginalisation de sa famille politique. Inéluctablement une intégration, même partielle, même progressive dans le Marché commun, allait arrimer solidement la France au bloc atlantique, un ensemble où le poids communiste était globalement négligeable. Seul, le voisin italien aurait, en principe, pu constituer un renfort et un appui conséquent. Mais son approbation tacite du processus communautaire et son quasi-alignement sous le parapluie américain ne le rendait guère fiable. Une économie communautaire étroitement imbriquée, sinon encore solidaire, des sociétés de plus en plus proches, cela ne pouvait aller que contre les projets du PCF.

Pour De Gaulle, l'Europe ne constituait pas un idéal mais simplement un lieu de pouvoir. Jamais il n'admit la simple vision géographique du monde. Son influence devait dépasser les frontières. La France était dominante à l'âge classique et au siècle des Lumières, elle fut conquérante sous Bonaparte, impériale sous la III<sup>ème</sup> République, elle serait audacieuse avec lui. Et l'Europe ne pouvait dès lors exister de manière autonome. Sous la IV<sup>ème</sup> République ses dénonciations des abandons de souveraineté nationale furent impitoyables, ses harcèlements furent féroces, sa moquerie dévastatrice. Au nom d'un patriotisme flamboyant, il contribua à anéantir l'idée d'une armée européenne. Sous la V<sup>ème</sup> République, la construction communautaire fut jalousement bornée se limitant à une coopération d'intérêts entre Etats.

Le PCF et De Gaulle, qui partagèrent aussi une réticence certaine envers les Etats Unis ont ainsi contribué à faire ce qui, au départ, voulait être une mystique fédéraliste, une simple pratique confédérale. Mais au total, s'ils se battirent beaucoup, ce fut en vain. En perspective, les petits pas prirent leur sens. A mesure de l'Histoire, l'Union européenne s'est finalement réalisée en un temps record. La communauté économique a même tenu plus longtemps que chacun des empires de Constantin, de Charlemagne, de Charles Quint ou de Napoléon, dont aucun ne survécut à la mort de son fondateur. L'esprit européen s'est enraciné. Leur seule victoire fut de réussir à ôter à l'Europe un peu d'âme et de souffle. Sur les décombres de leurs anciennes convictions, ces deux églises n'ont pas

---

<sup>5</sup> Baudoin (Jean), "Le RPR ", Pouvoirs 28, 1984, p. 56.

su construire une foi nouvelle. Il ne leur resta plus que l'habilité de leurs dirigeants qui finit par tourner à vide.

La décentralisation constitue la dernière révolution silencieuse qui aboutit à transformer ces deux grandes idées en des références glorieuses mais inutiles.

La France fut une nation avant d'être un peuple. Alors que l'Allemagne a une civilisation et un peuple uni par une même culture, une même langue et des références historiques communes, notre pays s'est construit au fil de l'histoire par la volonté des rois, puis des républiques. Cette construction marquée par le sceau de la centralisation s'est confirmée de façon presque ininterrompue. Du traité de Verdun en 843 jusqu'à la rupture mitterrandiste de 1981 la centralisation a prévalu pendant plus d'un millénaire. De Philippe Le Bel à De Gaulle les acteurs furent nombreux. Et si l'unification du droit ne s'acheva qu'avec Cambacérés et le Code Civil, les pères de l'administration française furent Henri IV, Louis XII, Richelieu et surtout Napoléon qui nomma les préfets à la tête des départements pour constituer l'exécutif des conseils généraux couronnant ainsi le mouvement montagnard. Plus tard, sous la III<sup>ème</sup> République, cette tendance fut renforcée par les radicaux qui se méfiaient des pouvoirs locaux chers aux félibres Frédéric Mistral et Léon Daudet proches de Charles Maurras, mais aussi à Proudhon. Puis enfin la IV<sup>ème</sup> République avec les circonscriptions régionales instituées vers 1950 ressuscita les intendances régionales du XVII<sup>ème</sup> siècle.

1982 fut donc une rupture avec des siècles de notre histoire. Elle traduisait plusieurs aspirations à la fois, la volonté de banaliser le rôle de l'Etat au plan politico-administratif, le souci de faire un pas de plus sur le chemin d'une démocratie vivante et le désir de rapprocher les centres de décision du citoyen. Pour la première fois, l'Etat comprenait que l'avenir de la démocratie pouvait être menacé par la dévitalisation relative des provinces. Pour être banales aux yeux des Américains, des Suisses et des Allemands ce constat était en France explosif. L'Etat décidait unilatéralement et sans remettre en cause l'unité nationale laborieusement bâtie à travers les siècles, de réduire ses prérogatives au profit de ses provinces, départements et communes. Le PCF (qui vota cette réforme) et le RPR (qui s'y opposa) ne prirent vraiment la mesure de l'onde de choc qui allait toucher progressivement toute la société. La centralisation de leur fonctionnement interne, véritable épice de legs gaulliste et communiste le leur interdisait. L'exaltation de l'Etat figurait au premier rang de leur décalogue respectif. Les uns comme les autres avaient toujours témoigné d'une véritable obsession de l'unité nationale. Les lois sur la décentralisation ne pouvaient donc que les scandaliser et les inquiéter. Rien de plus contraire aux traditions dont ils aimaient se réclamer. Aussi mirent-ils plus de temps que leurs compétiteurs à comprendre le parti qu'ils pouvaient tirer de cette réforme, à la tête des collectivités locales qu'ils dirigeaient.

Ces trois révolutions ont contribué à vider concomitamment les deux partis de leur substance initiale mais leur projet était déjà touché au cœur.

Ainsi la banalisation du gaullisme au sein de la société politique, loin de marquer le triomphe posthume du général ou une revanche pour ses héritiers, fut le premier signe d'une crise d'identité. Michelet, parlant de Robespierre qu'il n'aimait pas, lui reconnaissait toutefois un réel talent : celui d'avoir construit « l'illusion de l'immuabilité » ce qui était une prouesse pour celui qui fit un usage immodéré de la peine capitale après avoir proposé son abolition... Comme pour lui faire écho les responsables successifs de l'UNR, UDR puis du RPR, qui savaient combien la mémoire sociale est rétive à l'improvisation, n'ont eu de cesse que de chercher à créer le mythe de l'immarcessibilité de leur mouvement. Pourtant depuis vingt ans, l'unification de la droite française s'est faite au détriment des idées de l'homme du 18 juin. Sur le fonctionnement de l'Etat réduit à son rôle minimum, les orientations économiques et sociales, la construction européenne, les gaullistes, les libéraux et les centristes partagent désormais une idéologie

commune comme ils partageaient déjà un électorat commun. Le RPR n'est plus qu'une face sentimentale d'une pyramide conservatrice où la référence au fondateur constitue un « sésame qui ouvre la porte des prestigieuses légendes, un dieu lare que l'on aime invoquer avant les élections, une sorte de totem de la tribu qui mérite à tout le moins quelques genuflexions de convenance »<sup>6</sup>.

Fidèle *perinde ac cadaver* à Moscou, le PCF ne pouvait traverser sans dégâts l'effondrement des colonnes du temple. Certes, les positions qu'il avait adoptées depuis le XXème congrès du PCUS (1956) jusqu'aux événements de Pologne (1980) en passant par ceux de la Tchécoslovaquie (1968) et de l'Afghanistan (1979) indiquaient que depuis longtemps le PC français adoptait pour toute philosophie de l'histoire celle de la tangente. Tel Fabrice à Waterloo, il frôlait les batailles sans y pénétrer. La cécité devant l'évolution de la société qu'il subit plus qu'il ne la commande, des racines sociologiques desséchées, une marginalisation politique en raison de la corrosion électorale et la perte de sa puissance idéologique ont eu raison de ce phare qui éclaira le monde des décennies durant. Le PCF s'usant aussi lentement que les rochers battus par la mer, n'est plus un lieu où se créent des idées.

Jean-Jacques Urvoas  
Maître de conférence en droit public  
Université de Bretagne Occidentale

---

<sup>6</sup> Charbonnel (Jean), *De Gaulle au présent*, Paris, Flammarion, 1990, p. 341.